

2008 Les temps changent

Christian Bonnaud, médecin généraliste

Dans le beau monde libéral du soin, jusqu'à maintenant, l'offre et la demande pouvaient coïncider ; même s'il existait de nombreuses disparités territoriales, la liberté d'installation était encore possible. Maintenant, celle-ci est tellement possible qu'elle n'est plus compatible avec un équilibre territorial en professionnels du soin.

Le « libre marché » ne peut plus résoudre l'accès aux professionnels égal pour tous les citoyens. Les jeunes médecins ne s'installent plus en libéral (des postes salariés nombreux leur sont offerts), et certains médecins installés quittent la pratique libérale bien avant leur départ en retraite pour devenir eux aussi salariés, ou bien remplaçants ou bien s'installer en « exercice particulier », comme on a l'habitude de dire.

De ce fait, des territoires entiers se trouvent ou vont se trouver dépourvus de professionnels du soin libéraux, en particulier de médecins généralistes, dans les années qui viennent. Ce constat, tout le monde peut le faire, il importe d'aller plus loin dans l'analyse et de proposer des solutions allant dans le sens d'un accès aux soins égalitaire sur le plan territorial.

Au SMG, nous avons toujours lié l'activité des professionnels à la population et au territoire de vie. Le regroupement de professionnels, sur un territoire donné, est la seule solution pour assurer une permanence de soins dans le temps, et une qualité de vie pour les professionnels, permettant à ceux-ci de consacrer du temps à leur famille et aux loisirs. Les Unités Sanitaires de Base, dont une seule a pu être réalisée, représentaient cette symbiose entre des soignants et une population, avec au-delà du territoire (ce fut un quartier de ville, mais cela aurait pu être une commune ou un canton rural), une intrication aux problèmes de la cité.

Aujourd'hui, en particulier dans les campagnes, les élus, interpellés par les populations inquiètes de ne plus pouvoir avoir de médecins sur place, se mettent au tra-

vail pour attirer des médecins généralistes en particulier, et ils se sentent bien seuls. Ils interpellent les médecins, et un certain nombre d'entre eux leur répondent qu'ils ont suffisamment à faire avec leur clientèle et n'ont pas le temps de s'occuper d'autre chose.

Cela signifie que l'idée du territoire a progressé. Quand le SMG est né, on parlait à peine d'organisation du travail, de garde. Chaque médecin, au prix d'un temps de travail hebdomadaire très long, gérait seul tous ses clients. Cela lui permettait de bien remplir son tiroir-caisse, souvent aux dépens de soins de qualité. Puis l'idée de mettre en place des gardes est arrivée et, maintenant, l'idée du territoire est apparue, avec la sectorisation de la permanence des soins, pour la nuit et les week-end. Le médecin généraliste libéral est devenu, pour une petite partie de son temps de travail, un médecin de territoire, et il est rémunéré pour cela de façon forfaitaire. Nous pouvons, au SMG, légitimement penser que nos idées concernant ce type de rémunération y sont pour quelque chose. Cela ne suffit pas, il faut faire plus. Le territoire, couvert la nuit et le week-end, doit être couvert en permanence le jour. Cela permettra que le médecin fasse autre chose que du soin, par exemple de la prévention, du travail de terrain. Il pourrait ainsi devenir un acteur de santé dans sa cité, sa commune, son quartier.

Pour cela, il faut changer de paradigme, passer du médecin de clientèle au médecin de territoire, avec une rémunération différente – de type forfaitaire, salariale – qui prenne en compte l'ensemble des pans de son travail. Il paraît nécessaire d'intégrer dans ce regroupement des remplaçants et des étudiants, futurs professionnels, avec une activité de prise en charge globale de la personne dans son lieu de vie et lieu de travail. Il pourrait s'agir, du coup, d'une prise en charge globale de l'individu, avec lui.

Il y a un paradoxe : au moment où la droite au pouvoir fait tout pour limiter l'accès aux soins, et privatiser l'Assurance maladie, cela pourrait s'accompagner d'une forfaitisation de la rémunération du soignant, étonnant, non ! ■